

République Française
Département : MEUSE
Arrondissement : Verdun
BOUREUILLES - Commune

Séance du jeudi 20 juin 2024

Délibération

N° DE-030-214

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	9	9
Date de la convocation : 14/06/2024		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt juin deux mille vingt-quatre, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DE LA MAIRIE), sous la présidence de Nadine PEUREUX.

Présents : Jean-Marie BOHIN, Armand DE COSTER, Laurent GILLON, Denise HERBILLON, Alain LECLERC, Camille PEUREUX, Nadine PEUREUX, Pascal THOMAS, Gwenaëlle VAST

Représentés :

Absents et Excusés : Anthony GEIMER, Laure MARCHAND

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Denise HERBILLON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Projet énergie renouvelable particulier / AEDES - Photovoltaïque de ferrailleur en fin d'exploitation

La **Commune de BOUREUILLES** souhaite être un acteur actif de la transition énergétique et pour ce faire, encourage et facilite les initiatives locales qui vont dans ce sens.

C'est dans ce cadre qu'il a été présenté au Conseil Municipal, l'étude de pré-faisabilité réalisée par la société **AEDES ENERGIES** portant sur le développement **d'un projet de centrale photovoltaïque d'une puissance de 1MWc, sur un site dégradé de « ferrailleur » en fin d'exploitation.**

Les résultats des études préliminaires montrent que le site présente un bon potentiel pour le développement **d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 1MWc sur un site dégradé.**

Considérant que ce projet est localisé sur le territoire de la **Commune de BOUREUILLES** et qu'il existe un réel potentiel d'implantation **d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 1MWc sur un site dégradé,**

Après avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, décide de :

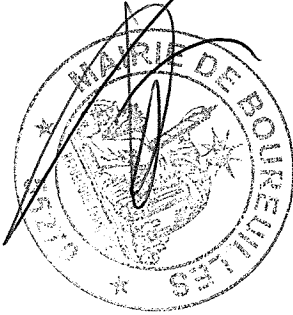
- **Confirmer** l'intérêt de la **Commune de Boureuilles** pour le projet sur le **site dégradé de « ferrailleur » en fin d'exploitation** présenté par la Société **AEDES ENERGIES** ;
- **Se prononcer** favorablement à la poursuite du développement **du projet de centrale photovoltaïque d'une puissance de 1MWc sur un site dégradé**.
- **Autorise** Le Maire à accomplir tous les actes nécessaires au développement du projet présenté.

Confirmer l'intérêt de la **Commune de BOUREUILLES** pour le projet présenté ;

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Nadine PEUREUX
Président de séance

Denise HERBILLON
Secrétaire de séance



actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr

09/07/24 10:27

ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte

à : tedetis@legalite-actes.fr, comunedeboureuilles123@orange.fr, actes@agedi.fr



Accusé de réception

Acte reçu par: Sous-Préfecture de VERDUN

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2024-07-09(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: BOUREUILLES - commune

N° de SIREN: 215500653

Numéro Acte de la collectivité locale: DE_030_2024

Objet acte: Projet énergie renouvelable particulier / AEDES - Photovoltaïque de ferrailleur en fin d'exploitation

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 3.6-Autres actes de gestion du domaine prive

Identifiant Acte: 055-215500653-20240620-DE_030_2024-DE

Rapport d'erreur(s):

